



# Le Saint-Siège

---

## *DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À L'UNION CHRÉTIENNE ITALIENNE DES CHEFS D'ENTREPRISES*

*24 novembre 1979*

*Chers Messieurs !*

Je suis heureux de vous accueillir dans cette grande Salle des Bénédiction, vous qui appartenez au Conseil national ou aux directions régionales et provinciales de l'Union chrétienne des chefs d'entreprises. En vous je salue les principaux représentants du monde vaste et complexe des organisateurs d'entreprises industrielles, agricoles et commerciales, de ceux, en somme, qui assurent le travail, l'emploi, l'apprentissage professionnel.

En particulier, je salue le Cardinal Siri, votre conseiller moral national, qui depuis quelque trente ans vous assiste et vous encourage dans votre noble effort, certes délicat et difficile, d'animation chrétienne du monde de l'économie. Je salue également votre Président qui, en votre nom, a manifesté le désir de me rencontrer pour m'exprimer — comme vous l'avez fait en de nombreuses occasions à l'égard de mes vénérés Prédécesseurs [Pie XII](#), [Jean XXIII](#) et [Paul VI](#) — les sentiments de foi et de dévot attachement au Siègne de Pierre qui ont toujours inspiré et continuent à inspirer votre Union depuis sa création en 1947.

1. Ma première pensée pour vous ne peut qu'être une pensée d'estime, d'éloge et d'encouragement pour votre présence significative que, sans ostentation, vous faites effectivement sentir dans la société. Vous avez une tâche dans laquelle je vois refléter un propre et vrai "service" social et civil : service en faveur de tous ceux qui sont employés dans les différents champs d'activité de l'entreprise. Je ne suis pas en mesure, naturellement, de vous parler des caractéristiques spécifiquement techniques de ces activités ; et je ne pense pas que ce soit là ce que vous attendez de moi à qui le Seigneur a confié la charge pastorale d'indiquer dans toutes les formes laborieuses de la vie humaine la norme suprême qui conduit au salut éternel.

Dans cette perspective qui n'est pas d'ordre économique, sans toutefois être étrangère à n'importe quelle réalité qui touche l'homme, j'ai lu avec l'attention voulue la note d'information que lors de sa demande d'audience, M. le Président m'a aimablement adressée en même temps qu'une abondante documentation. Je vous félicite pour cette activité qui dans le sillage lumineux des méritants fondateurs de votre Association poursuit un discours destiné à faire connaître aux dirigeants économiques et à leur faire accepter et appliquer dans les entreprises les directives de la doctrine sociale de l'Église et à trouver en celle-ci les raisons capables de justifier et, mieux, de promouvoir cet ordre nouveau de la société, basé sur le respect de la personne humaine et sur la promotion, harmonieuse et efficace, du bien commun, qui répond aux exigences de l'Évangile, et auquel aspirent les peuples, déçus par tant de promesses et tant d'expériences étrangères ou contraires aux inspirations de la foi qui est la vôtre. C'est à cela que tend l'activité quotidienne de votre Union, soutenue en ceci par les Conseillers moraux, qui ont, parmi les membres une fonction discrète et active, d'animateurs et de guides spirituels.

J'ai pris connaissance également, avec plaisir, de votre précieux apport en matière d'analyse des transformations technologiques, économiques, politiques et culturelles en cours en Italie, afin d'y promouvoir une vision chrétiennement orientée. Tout ceci, vous le réalisez grâce à des congrès, des réunions, des débats et des publications très appréciées. J'aime rappeler parmi celles-ci, votre "Operare" dont [Paul VI](#), de vénérée mémoire loua l'esprit perspicace qui lui a permis de surmonter de nombreuses difficultés ; publications remarquables par "la compétence de ses collaborateurs, la patience de ses recherches sous tous les aspects de la réalité contemplée, la sincérité de ses opinions, la modération de ses affirmations et, enfin, sa largeur de vue" (cf. Discours à l'UCID, 7 fév. 1966). J'ai appris avec non moins de satisfaction votre zèle à promouvoir la recherche méthodique pour la qualification des futurs dirigeants ou pour la requalification de ceux-ci, organisant à cet effet des cours d'"*aggiornamento*" dans les entreprises, des séminaires et des activités avec la collaboration des universités. Cette noble intention est destinée à ouvrir les esprits à la conception moderne de la société et à tremper les forces morales de vos associés et d'autres encore, non seulement pour leur assurer une rigoureuse préparation technique, mais aussi pour leur apprendre à être des hommes chrétiennement honnêtes, loyaux et généreux. Elle mérite donc l'appréciation et la reconnaissance publiques. Soyez donc assurés de ma sincère gratitude et de ma paternelle bienveillance.

Mais tout cela ne vous suffit pas ! Vous considérez comme un devoir également de devancer les légitimes aspirations des travailleurs de vos entreprises. Il faut que les industriels et les chefs d'entreprise fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour accueillir, — pour accueillir comme il se doit — la voix du personnel, employés et ouvriers, et pour comprendre leurs exigences légitimes de justice et d'équité, surmontant toute tentation égoïste à faire de l'économie leur propre norme. Vous saurez et pourrez rappeler à tous que toute inattention en ce domaine est coupable. Tant de conflits et d'antagonismes entre travailleurs et dirigeants ont leurs racines dans le terrain infécond du manque d'écoute, du dialogue refusé ou indûment différé. Ce n'est pas temps perdu celui que vous consacrez à un colloque avec votre personnel, celui qui vous permet de rendre plus humains

les rapports avec eux, plus "à la mesure de l'homme" vos entreprises. Vous n'ignorez pas la situation de nombreux ouvriers de fabrique qui risquent de se sentir atrophiés dans leur spontanéité intérieure s'ils sont obligés de vivre comme au milieu d'un réseau de barbelés. La machine, avec ses automatismes rigides est ingrate, avare de satisfactions. Même les relations entre collègues de travail ne sont pas capables d'apporter le réconfort ou le soutien nécessaires quand elles sont dépersonnalisées ; et les appareils de production, de distribution et de consommation contraignent les ouvriers à se perdre dans la masse, sans initiative, sans possibilité de choix. On arrive à ce niveau de deshumanisation, quand l'échelle des valeurs est inversée, que la productivité devient le paramètre unique du phénomène industriel, quand la dimension intérieure des valeurs est perdue de vue, quand le perfectionnement de la production l'emporte sur l'épanouissement de ceux qui la réalisent, faisant passer l'œuvre avant l'ouvrier, l'objet avant le sujet. Ce discours, qui vous est d'ailleurs familier, tend, à ce point, à prendre de l'ampleur et à nous faire parler du problème plus général et universel des droits de l'homme. Mais cela nous mènerait trop loin ; je me limite donc au rappel d'un bref passage de ma première encyclique où j'affirme que la violation des droits humains fondamentaux "ne peut en aucune manière s'accorder avec quelque programme que ce soit qui se définisse 'humaniste'. Et quel programme social, économique, politique, culturel pourrait renoncer à cette définition ?" (cf. *Redemptor hominis*, n. 17).

Quant à vous, vous êtes absolument certains que c'est uniquement dans cette perspective que l'homme — tout homme, qu'il soit chef d'entreprise ou directeur, ou collaborateur dans les divers secteurs, employé ou ouvrier — peut trouver sa profonde signification étant ainsi mis en mesure d'exprimer ses talents, de collaborer, de participer et de coopérer au bon fonctionnement de l'entreprise de laquelle ils sont, tous ensemble, collaborateurs et artisans.

De cette manière, le temps destiné au travail retrouve son importante signification, non moindre que celle du temps réservé au repos. L'un et l'autre permettent à l'homme de se découvrir et de découvrir en même temps ces valeurs supérieures de l'amour et de la solidarité qui lui donnent la possibilité de réaliser un développement intérieur qui le met à l'abri d'éventuelles frustrations toujours imminentes.

Voilà, chers frères, quelques indications qui peuvent vous être utiles dans l'accomplissement responsable de vos devoirs professionnels difficiles. Pour conclure, j'aime à reprendre à mon propre compte les vœux que mon grand Prédécesseur Paul VI a exprimés dans le dernier discours qu'il vous a adressé et qui est le testament qu'il vous a laissé : "Que votre témoignage chrétien contribue vraiment à répandre dans les milieux de l'entreprise la conviction que les biens créés ont une destination universelle, 'Qu'ils doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon les règles de la justice, inséparable de la charité' (*Gaudium et spes*, 69, 1). Puisse votre exemple inciter à un emploi ni arbitraire ni égoïste des revenus disponibles : puisse surtout l'orientation que vous donnez à vos entreprises faire de celles-ci une communauté de personnes dans laquelle chacun se sente valorisé dans sa propre dignité grâce à une participation

responsable à l'œuvre commune" (*Discours à l'UCID, 12 fév. 1977* ; cf. ORLF du 22 fév. 1977).

Ces vœux, je désire les valoriser par la prière, et, invoquant l'aide du Seigneur pour vos personnes, pour tous ceux qui vous sont chers, pour tous les membres de votre Union et leur familles, de tout cœur je vous donne à tous ma bénédiction apostolique.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana